

Section de Guipavas

1^{er} juin 2023

LTDF, ou l'enjeu féministe

Accueil, bienvenue aux 14 présents.

Tour de table de présentation, en deux mots

Propose d'échanger de 18h00 à 19h30, puis pot.

Rappel de la méthode :

Le Parti Socialiste a lancé des conventions nationales lors de son congrès de Marseille.

Il y en aura au moins une dizaine au total, (exemples : la gestion de l'eau, réhabiliter le travail, les nouvelles solidarités, la santé pour toutes et tous...).

3 ont déjà été lancées :

- La convention Europe,
- La convention Retrouvons le peuple,
- **La convention Le Temps Des Femmes, qui nous intéresse ce soir.**

Chaque section du PS est libre de choisir ou non d'organiser la réflexion, comme bon lui semble, en y associant des personnes extérieures.

A noter que, animée au niveau départemental par Clarisse, nous aurons un mois, au PS, pour faire remonter des contributions à la fédération.

Le travail s'organise autour de deux actions :

- La circulation d'un questionnaire anonyme sur LTDF, à disposition,
- Des rencontres participatives ouvertes à tous comme celle de ce soir.

Au niveau de la fédération du Finistère, la convention LTDF a été organisée en quatre sous chapitres, quatre thèmes :

- Familles monoparentales,
- **Protection des femmes victimes, de la prise en compte de la parole à l'accueil en lieu d'hébergement**, dont Sandrine et moi sommes co-animateurs.
- Education genrée,
- Egalité salariale.

Quelques données :

en 2021, les services de sécurité ont enregistré 208 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex, soit une augmentation de 21% par rapport à 2020.

S'agissant du pire, les féminicides, en France en 2022 147 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex et la tendance n'est pas bonne (122 en 2021).

Avant ce décompte macabre auquel nous avons droit depuis peu, il y a la situation de celles qui ne peuvent, ne savent pas partir ou qui pense qu'il vaut mieux rester...

Idées forces :

On pourrait commencer par la conclusion : LE MANQUE DE MOYENS.

Les femmes victimes de violence ne portent pas toutes plaintes ; une estimation indique que seules 10% d'entre elles osent franchir le pas. L'information des femmes sur ce qui leur est possible de faire pour s'extraire de leur situation doit s'intensifier. En parler à ses proches est à encourager.

Le recueil des plaintes est parfois une épreuve de plus à subir, du fait du manque d'agents ou de leur non formation.

En situation de grave urgence, le 115 semble répondre à l'exigence du moment, c'est-à-dire la mise à l'abri immédiat de la femme et de ses enfants, en hôtel dans un premier temps.

Les hébergements d'urgence manquent par dizaines de milliers en France.

Une fois la séparation effective, éventuellement par extraction de l'agresseur violent (vers une structure de soins...) des moyens existent mais en trop petits nombres et sans suivi effectif : bracelet anti-rapprochement, téléphone grave danger, délocalisation de la victime, etc.

Les procédures sont jugées bien trop longues, il serait bien de disposer d'un tribunal dédié à ces questions par département, avec des magistrats spécialisés qui pourraient plus œuvrer en collégialité.

Prise de notes par JC